

## Interpellation de F. CARLIER, Conseillère communale, relative aux abords de la nouvelle école « Les Pommiers ».

F. CARLIER donne lecture du texte suivant :

F. CARLIER geeft lezing van de volgende tekst :

Je suis interpellée par des parents au sujet des accès piétons particulièrement chaotiques de la nouvelle école P24/M24 - « Les Pommiers ». Les aménagements de fortune qui ont été mis en place ne permettent pas de rencontrer les exigences de sécurité qui doivent prévaloir aux abords d'une école. La signalisation et le balisage mis en place sont clairement insuffisants aux abords de ce chantier interminable.

Le véritable borborygme qui entoure l'école et que doivent emprunter chaque jour les parents et enfants est une honte pour notre Commune.

Les précipitations de ces derniers jours ont aggravé la situation. Le paysage est lunaire : cailloux, boues, flaques d'eau, véhicules en stationnement, camions et engins de chantier sont autant d'obstacles que les enfants, parents et enseignants doivent affronter quotidiennement pour accéder à l'école.

Aucun itinéraire sécurisé ne mène à l'école. Dans la rue du Chaudron, rien n'est fait pour offrir le minimum vital requis pour un piéton valide et, a fortiori, pour un usager faible (poussettes, enfants en bas âge, vélo...). La situation actuelle est gravissime et met en péril la vie des personnes qui fréquentent les abords de l'école.

Le chantier n'avançant que très lentement, il faudra encore patienter plusieurs mois, avant que les aménagements définitifs aux abords de l'école, et sur tous les itinéraires d'accès à celle-ci, soient terminés.

Dès lors, quelles mesures comptez-vous prendre afin de sécuriser les abords de l'école dans l'immédiat ?

Dans quel délai peut-on espérer un aménagement sécurisé définitif et digne de ce nom ?

Madame l'Echevine MÜLLER-HÜBSCH est étonnée et ne comprend pas la question de F. CARLIER. En effet, cette dernière était responsable de la sécurité et de la mobilité autour des écoles d'Anderlecht jusqu'à il y a deux semaines. F. CARLIER était responsable de la sécurité des enfants à l'école « Les Pommiers ». Madame l'Echevine MÜLLER-HÜBSCH a effectué des recherches pour préparer cette réponse. Pendant la carrière d'Échevine de la Mobilité de F. CARLIER, cette dernière ne manifestait aucun intérêt pour les besoins des parents et des enfants de l'école « Les Pommiers ». Ensuite, ce soir on ne parle que de l'école « Les Pommiers », et non des nombreuses autres écoles d'Anderlecht qui ont essayé de convaincre F. CARLIER de prendre ses responsabilités en tant qu'Echevine de la Mobilité au cours de ces six dernières années.

Mevrouw de schepen MÜLLER-HÜBSCH geeft lezing van de volgende tekst :

Madame l'Echevine MÜLLER-HÜBSCH donne lecture du texte suivant :

Wat de verkeersveiligheid aan de school « Les Pommiers » betreft, staan de nieuwe aangelegde straten op dit moment onder het beheer van de aannemer die de werken in deze wijk uitvoert.

De ouders nemen nu een afgekorte weg langs de werf in plaats van een langere weg langs de voorziene wegen te nemen. Deze is nu terug afgesloten om de veiligheid van de kinderen en hun ouders te garanderen.

De MIVB is verantwoordelijk voor de heraanleg van een voetpad en gaat dit in januari met een tijdelijke betonnen bevestiging beveiligen. Zo kunnen de kinderen en de ouders op

een veilige manier de school bereiken.

In het algemeen, wat de verkeersveiligheid aan de schoolpoorten in Anderlecht betreft, zijn de analyses en de nieuwe planning de afgelopen week begonnen. Jarenlange klachten van ouders, spijtig genoeg niet alleen over de school « Les Pommiers » maar over veel scholen in Anderlecht, geven aan dat een dergelijke samenhangende regeling niet bestond.

We gaan nu, systematisch, de beveiliging van de straten van alle scholen van Anderlecht beoordelen en, indien nodig, aanpassen. Deze maatregelen vindt u in het gemeentelijke mobiliteitsplan dat het mobiliteitsbeleid van onze gemeente verklaart. Het huidige mobiliteitsplan dateert van 2005 ! Dit plan zal nu, zo snel mogelijk, aangepast en vernieuwd worden.

Er is ook een ander programma aan de gang. Het gewest heeft een programma gelanceerd voor de invoering van schoolstraten. Kinderen moeten veilig de school bereiken en de luchtkwaliteit zou ook verbeterd moeten worden. We zijn van plan om, volgend jaar, deel te nemen aan dit programma. Graag zal ze de leden van de gemeenteraad op de hoogte houden van alle maatregelen die het college gaat nemen om de veiligheid van de kinderen in onze straten te garanderen.

F. CARLIER avait prévu la réponse de Mme l'Échevine MÜLLER-HÜBSCH. Elle estime que l'Échevine n'a pas encore compris la différence entre Mobilité et Travaux Publics. Ce sont les Travaux Publics qui sont responsables des déviations et de la signalisation lorsqu'il y a des chantiers, et qui sont également tenus responsables de l'état des voiries. La nouvelle échevine était si pressée d'aller rencontrer les services de F. CARLIER alors qu'elle n'était pas encore en fonction. Elle est dès lors fort étonnée qu'elle n'ait pas saisi la différence entre Mobilité et Travaux Publics. Au lieu de l'attaquer à tort, elle demande simplement à l'Échevine de se mettre au travail et de régler ce problème. Au sujet de la sécurisation des autres écoles, tous les parents des écoles ont été entendus et elle a, à chaque fois, étudié le problème en CMC avec des rapports de la « Police Trafic ». Les solutions étaient apportées lorsque les plaintes des parents étaient justifiées.

M. le Bourgmestre-Président souhaite soulever un point. Il est de tradition, lorsque l'on a occupé une fonction, et que l'on occupe plus cette fonction, de ne pas interpeller son successeur pendant une période de quelques mois, le temps de le laisser entrer dans tous les dossiers. Il pense que ce serait plus correct, à l'avenir, de ne pas intervenir dans des domaines que certains ont gérés et qu'ils ne gèrent plus, comme cela se fait au Parlement Bruxellois, au Parlement fédéral et dans d'autres assemblées. Il pense que cela éviterait de connaître à l'avance les réponses. F. CARLIER connaît la réponse parce qu'elle sait ce qu'elle n'a pas fait.

G. VAN GOIDSENHOVEN ajoute que la situation démontre que le Conseil a besoin d'un Président qui puisse prendre ses distances entre le Collège et le Conseil.